

LE PROJET DE VOCABULAIRE HISTORIQUE*

Margherita PLATANIA

1. En 1925, dans la *Revue de synthèse historique*, H. Berr annonçait la naissance d'un organisme, le Centre international de synthèse¹, auquel il confiait une tâche très importante. Le Centre devait être, en effet, une réponse à la crise de la science et à la tendance à la considérer seulement pour ses résultats pratiques, que Berr avait déjà remarquées dans la revue dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale². En présentant le Centre, Berr soulignait l'exigence de créer un organisme de coopération internationale capable de réaliser une collaboration féconde entre tous les savants pour « la pure et simple science ». Mais pour « vivifier et magnifier le travail scientifique », il était nécessaire, pour Berr, de réaliser une conception et une organisation supérieures de la synthèse :

« C'est l'esprit de synthèse, en effet, qui, dans chacune des sciences et dans leur ensemble, précisant les problèmes à résoudre et les méthodes pour les résoudre, unifiant les résultats et les approfondissant, donne à l'effort des savants sa pleine valeur spéculative et morale³. »

* Ce projet auquel je travaille depuis longtemps est l'objet d'un livre, *Les Mots de l'histoire. Le vocabulaire historique du Centre international de synthèse*, à paraître chez Bibliopolis à Naples. À ce propos, je voudrais exprimer ici toute ma gratitude au Centre international de synthèse et à Mme Biard, à l'IMEC et à Mme Pluet-Despatin : c'est grâce à leur généreux accueil, à leur collaboration et à leur disponibilité que j'ai pu réaliser cet ouvrage.

1. Henri BERR, « Pour la science », *Revue de synthèse historique* (dorénavant *RSH*), XL, 1925, p. 5-12. L'article n'est pas signé, mais on peut l'attribuer à Berr.

2. Sur le problème de la crise ou des crises du savoir, toujours particulièrement important pour Berr, cf. la communication d'Enrico Castelli Gattinara. Pour le *Vocabulaire*, le projet d'article de L. Cahen et la discussion sur cette communication sont intéressants pour éclaircir certains aspects du problème. Cf. Léon CAHEN, « Crise », *Bulletin du Centre international de synthèse* (dorénavant *Bulletin*), *RSH*, XLVII, 7, 1929, p. 10-12.

3. H. BERR, *Art. cit. supra* n. 1, p. 6-7.

L'École pratique des hautes études, créée en 1868, avait perfectionné les recherches érudites, la spécialisation, l'analyse : c'était le moment — comme le soulignait Berr dans les mêmes pages — de promouvoir une synthèse scientifique : « Ce n'est pas une réaction que l'on a en vue, mais un couronnement : on ne saurait trop insister sur ce point. La synthèse est chimérique sans l'analyse, l'analyse, stérile sans la synthèse⁴. »

Le Centre, qui devait rendre active la collaboration entre les différentes sciences, était donc l'organisme international pour la réalisation d'une synthèse supérieure. « En jetant des ponts entre les divers domaines de la science », il se proposait de « rendre plus étroite, plus consciente, plus féconde la collaboration de tous ceux qui cherchent la vérité », donc de tous ceux qui recherchaient la « science », et d'être « une sorte d'*organisme pour l'organisation* ».

Science de l'humanité, science du monde physique, problèmes de synthèse générale : voilà les terrains de recherche du Centre, initiative ambitieuse, sans doute, trop vaste, peut-être, mais qui faisait bien comprendre les finalités de son fondateur : l'ambition, la grande ambition de Berr, comme le soulignait Fernand Braudel, c'était de relier d'une façon systématique l'histoire aux autres sciences, aux sciences humaines et à celles de la nature : c'était la tentative de réaliser la totalité des sciences⁵.

Le programme était donc vaste et complexe. La première section du Centre, la section de Synthèse historique, aurait continué la tâche, qui avait caractérisé la revue, d'organisation du travail historique, en précisant les problèmes généraux de l'histoire et en essayant d'en préparer la solution par des instruments très différents, tels que matériaux bibliographiques, débats, intervention théorique et organisatrice. Et, en ce domaine, le Centre proposa beaucoup d'initiatives, dont quelques-unes furent vraiment fécondes pour le travail historique et pour la reprise du débat théorique : particulièrement heureuses les Semaines de synthèse, moments de rencontre et de débat sur un thème général commun, entre divers spécialistes. En outre le Centre, et j'en viens au cœur de mon discours, se proposa de réaliser un *Vocabulaire historique* qui aurait précisé les termes mêmes dont se servaient les historiens.

La section de Synthèse historique procéda donc sur un terrain sûr, et elle fut l'élément le plus dynamique du Centre, alors que, au début, la section des Sciences de la nature était loin d'avoir la même clarté d'objectifs ; dans son organisation Berr se proposait de trouver des instruments

4. *Ibid.*, p. 8.

5. Fernand BRAUDEL, *Hommage à Henri Berr pour le centenaire de sa naissance*, in *Revue de synthèse* (dorénavant RS), III^e série, 35, 1964, p. 21.

communs de connaissance (parmi lesquels un *Vocabulaire de philosophie dans ses rapports avec les sciences*), et de créer des moments de débat commun sur les problèmes de l'*interscience*. Nous retrouvons, en cela, le retentissement provoqué par les séances où, au Collège de France, Einstein avait présenté et discuté ses théories. Moins velléitaire, plus organisée, la section de Synthèse historique réussit à réaliser au moins en partie ses projets.

2. Le *Vocabulaire historique* que le Centre se proposait de réaliser aurait dû « définir rigoureusement les termes dont se servent les historiens et fixer, autant que possible, les notions fondamentales de leur science, en donnant l'état des problèmes théoriques et la bibliographie correspondante⁶ ».

Il existait à mon avis un lien méthodologique très étroit entre les Semaines de synthèse, dont j'ai parlé tout à l'heure, et le *Vocabulaire* : dans les Semaines, une fois par an, des savants de spécialités différentes — historiens, sociologues, psychologues, physiciens, mathématiciens, anthropologues — discutaient ensemble sur un sujet général, choisi et programmé par Berr ; et chacun, sur la base de la spécificité de ses connaissances, enrichissait son point de vue avec la contribution des autres spécialistes, avec l'appui des autres disciplines : je pense à *La civilisation, L'individu, La foule, La notion de progrès, Science et loi, La matière, L'énergie universelle, La mentalité préhistorique...* une expérience qui a été définie comme « une véritable fête pour l'esprit⁷ », dans laquelle « d'un concert de voix habituellement isolées et qui ne s'écoutaient guère, sortait une harmonie : voilà qu'elles disaient les mêmes mots, avec des accents différents ; voilà qu'elles rendaient sensible à tous, humainement sensible, l'unité fondamentale de l'esprit humain », comme disait L. Febvre évoquant la Semaine consacrée aux notions de *Science et loi scientifique*⁸.

Le *Vocabulaire* participait en quelque sorte à la même exigence méthodologique. La tâche de Berr et de la Commission du *Vocabulaire* était de définir les termes utilisés par les historiens d'une façon simultanément très rigoureuse et très riche. Une façon qui rendait problématique une terminologie qui risquait d'être vieillie, en même temps que l'histoire avançait, et se définissait aussi bien par rapport aux autres disciplines qu'en relation avec sa propre tradition. Ainsi sur chaque mot, choisi dans une liste (préparée par Berr et ensuite par la Commission du *Vocabulaire*), un article

6. H. BERR, *art. cit. supra* n. 1, p. 11.

7. Robert BOUVIER, « Hommage à Henri Berr », *op. cit. supra* n. 5, p. 46.

8. Lucien FEBVRE, « Hommage à Henri Berr pour ses quatre-vingts ans », in *Hommage à Henri Berr, op. cit. supra* n. 5, p. 11.

était rédigé, selon un schéma type, par un rapporteur sur la base de la spécificité de ses connaissances ; cet article était ensuite l'objet d'une discussion commune au sein de la Commission, où divers spécialistes donnaient leur point de vue en fonction de leur discipline, soulevant des doutes, demandant des éclaircissements, complétant l'article originel, qui, après cette discussion, était soumis comme « projet » aux lecteurs de la *Revue de synthèse historique*, puis de la *Revue de synthèse*, afin de continuer le débat.

Avant 1930, pendant les premières années de la vie du Centre, les projets d'articles du *Vocabulaire*, qui paraissaient dans le « Bulletin » du Centre, en appendice à la *Revue de synthèse historique*, furent féconds même pour la revue. En effet celle-ci, à travers les discussions sur les thèmes du *Vocabulaire historique*, participa au renouveau du débat théorique. Cet échange fut fécond et productif. Quand, « au bout de trente ans », la *Revue de synthèse historique* se transforma en *Revue de synthèse*, et que le « Bulletin » se fondit avec la revue même, les articles préparatoires du *Vocabulaire* continuèrent à jouer un rôle important ; mais une place plus réduite était consacrée, à mon avis, aux comptes rendus des séances, perdant ainsi la richesse et la complexité qui avaient caractérisé les premières années du débat.

Le projet eut donc une vie féconde entre les années 1926 et 1939 : pendant la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'en 1945, le travail continua avec beaucoup de difficultés, nous le verrons, et de façon réduite. Après 1945 le projet fut presque totalement mis de côté ; on trouve en effet peu d'articles après cette date, et il fut définitivement interrompu à la mort de Berr.

3. Le *Vocabulaire* avait donc été conçu comme une initiative interdisciplinaire et internationale, dans laquelle on percevait la force des grands thèmes avec lesquels les historiens se mesuraient pendant ces années : division de l'histoire, fait historique, loi, comparaison : et je n'en cite que quelques-uns.

Je parlerai rapidement des articles sur la « Division de l'histoire en périodes », et la discussion qui s'ensuivit, qui me semblent particulièrement significatifs.

Dans la communication de O. de Halecki, professeur de l'Université de Varsovie, en 1926⁹, le rapporteur souligne que la division traditionnelle de l'histoire en périodes, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, qui date

9. Oskar de HALECKI, « Division de l'histoire en périodes », *Bulletin, RSH*, XLII, 2, 1926, p. 10-16 ; article plus complet que la précédente communication sur le même mot, parue in *Bulletin, RSH*, XLI, 1, 1926, p. 16-19.

de la fin du XVII^e siècle (et à laquelle on a ajouté quelquefois une quatrième période, l'âge contemporain), est insuffisante et qu'elle a la seule tâche de faciliter l'exposition des faits historiques. Et il remarque qu'il y a eu, depuis une quarantaine d'années, surtout en Allemagne, un effort pour réviser cette division (Lorenz, Lamprecht, Spengler). Cet effort de révision, même s'il n'a pu s'imposer à l'ensemble des historiens, a eu, malgré tout, des résultats importants, car il a souligné les inconvénients multiples du système appliqué jusqu'à présent. L'erreur la plus évidente est celle de diviser la marche des événements par des dates précises, alors qu'il est évident que ce ne sont pas des changements instantanés qui amènent une période nouvelle, mais qu'il y a, entre les grandes subdivisions de l'histoire, des périodes de transition, plus ou moins longues. En outre, il souligne que la division traditionnelle est sans équivoque limitée à la civilisation occidentale ; il esquisse l'idée que, pour une nouvelle division de l'histoire du passé, moins arbitraire, il faut partir des bases territoriales de l'histoire de chaque civilisation, et, à l'intérieur de celles-ci, déterminer les moments où naissent des problèmes nouveaux. Ainsi, disait-il, « dans chaque cas spécial, il faudrait remonter ensuite jusqu'à l'époque où telle civilisation est sortie de la préhistoire, puis rechercher les périodes particulières de son évolution¹⁰ ».

Cet article a suscité des discussions très intéressantes, comme les remarques de L. Febvre. Il souligne que, si l'histoire est une science de la durée, elle est essentiellement science de l'homme et que c'est dans l'homme qu'il faut s'établir pour définir ces divisions, en recherchant

« des ensembles de faits de divers ordres [...] agissant à peu près dans le même temps sur les hommes d'un certain nombre de pays à une certaine époque, qui ont dû créer en eux une mentalité particulière, bien tranchée avec celle des temps antérieurs, et celle des temps postérieurs¹¹... »

De même, les observations de W. Deonna approfondissent, cette fois-ci dans un article sur la *Revue de synthèse historique*, le discours sur la préhistoire¹². Il polémique avec les historiens, qui mettent en discussion la valeur de la périodisation traditionnelle de l'histoire, mais acceptent l'emploi du mot « Préhistoire ». Mais ce mot doit être critiqué et condamné car il implique une « absurdité scientifique », en plaçant hors du cadre histo-

10. *Ibid.*, p. 15.

11. L. FEBVRE, « Discussion du projet d'article présenté par O. de Halecki », *Bulletin*, 2, cit. *supra* n. 9, p. 24-25.

12. Waldemar DEONNA, « Terminologie historique. Il n'y a pas de "Préhistoire" », *RSH*, XLII, 1926, p. 69-82.

rique les périodes de la préhistoire ou de la protohistoire : si tout fait passé est un fait historique, si l'histoire est l'étude des faits humains du passé, il faut, soutient Deonna, affirmer l'historicité même de l'aube de l'homme, ne pas séparer l'histoire intellectuelle de celle du corps humain. Si on limite l'histoire à l'étude de l'homme intellectuel, on oublie que

« cette capacité de créer la civilisation, l'homme l'a acquise sans doute par l'évolution de son intelligence, mais aussi par l'évolution de son corps, qui a pris la station debout, qui a libéré sa main, l'instrument des instruments ¹³ ».

En réaction contre l'histoire qui naît avec le document écrit, contre l'histoire limitée aux civilisations considérées comme « supérieures », il souligne la nécessité de remarquer la continuité historique qu'il y a de l'origine inconnue du monde à nos jours, ce qui signifie, pour les historiens, s'ouvrir aux autres sciences — la paléontologie, la géologie, l'archéologie, l'anthropologie.

De ce même cadre problématique découle, en 1926, l'article de H. Lévy-Bruhl sur le « Fait historique ¹⁴ ». Il définit comme *fait historique* tout ce qui, dans le passé, a exercé une influence, a produit ses effets sur l'opinion et par l'opinion. Dans ce cadre, même le faux pourra donc prétendre à la qualité de fait historique s'il trouve créance dans un milieu social, s'il répond à un besoin de ce milieu social. Les documents faux, dont l'histoire du Moyen Âge nous offre tant d'exemples, tant qu'ils ont été cru authentiques ont produit les effets qu'en attendaient leurs auteurs. Le même phénomène s'est passé en littérature : pensons au rôle joué par le faux « Ossian » dans les origines du romantisme. À partir de ces constatations, Lévy-Bruhl veut souligner la nécessité, pour les historiens, de tenir compte de l'importance de l'opinion et de la conscience collective, dont la sociologie avait montré l'indispensable fonction pour la compréhension des phénomènes historiques et sociaux ¹⁵.

4. Nous trouvons, dans ces projets d'articles, les thèmes fondamentaux du débat historique du temps, comme le beau texte sur le mot « Comparaison », rédigé par M. Bloch en 1930 ¹⁶ (auquel on ajouta un autre article de R. Bouvier, plus général ¹⁷, car la Commission avait considéré que Bloch

13. *Ibid.*, p. 73.

14. Henri LÉVY-BRUHL, « Qu'est-ce que le fait historique », *RSH*, XLII, 1926, p. 53-59.

15. Cf. à ce propos Marc BLOCH, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *RSH*, XXXIII, 1921, p. 13-35.

16. M. BLOCH, « Comparaison », *Bulletin, RSH*, L, 9, 1930, p. 31-39.

17. Robert BOUVIER, « Comparaison », *RS*, I, 1, 1931, p. 51-59.

s'était limité à traiter de la méthode comparative en histoire). Mais dans le *Vocabulaire*, nous trouvons aussi des textes qui dénonçaient une problématique historique dépassée : le thème « Affranchissement au Moyen Âge et aux temps modernes » fut confié à L.-Ph. May ; et voilà, en 1934, ce qu'écrivait M. Bloch à Berr, qui avait demandé son avis sur ce texte, comme l'a mis en évidence Mme Jacqueline Pluet-Despatin dans son *Écrire La Société féodale* : l'article lui semblait peu problématique, plein de lacunes, superficiel. « Je vous dirai donc, très franchement, écrivait Bloch à Berr, qu'à mon sens ce travail est, de fond en comble, à remanier. Mieux vaut ne pas le faire circuler. L'auteur de l'article — je ne sais pas son nom et cela est beaucoup mieux ainsi — témoigne d'une candide ignorance de tout le travail qui s'est fait, au cours des dernières années, sur le servage français : les recherches de M. Petot, par exemple, lui ont échappé autant que les miennes. Mais même il y a vingt ou trente ans, ses renseignements, puisés au cours de lectures de seconde main, auraient paru incomplets ou erronés. Aussi bien voyez ses citations : *Histoire*, de Lavissee, *Grande Encyclopédie*, *Encyclopaedia Britannica*... Certaines affirmations attestent en outre la plus singulière conception des phénomènes historiques : ne va-t-il pas jusqu'à voir, dans les communautés familiales de l'ancien droit, un "truc" inventé par les serfs afin d'échapper à la mainmorte (p. 2, n. 1)! — le mot de "truc" est de moi ; non, la pensée... Je pourrais multiplier les exemples. Dans une publication dont la tenue doit être irréprochable, ce mauvais article de *Larousse* est impossible.

D'ailleurs, la conception même de l'exposé me paraît fautive. Il serait tout à fait contre vos intentions de transformer le *Vocabulaire* en un dictionnaire d'institutions. Par suite, un long développement sur le servage français — même s'il était exact — fait ou ferait "hors-d'œuvre" dans l'article "Affranchissement". Aussi bien, pourquoi le servage français seul ? Vous remarquerez qu'on ne nous dit pas un mot des faits étrangers ; le travail compris comme il l'a été, cette lacune est insoutenable¹⁸. »

Mais l'année suivante, le texte de May fut publié, avec quelques corrections, dans la *Revue de synthèse*¹⁹ ; et dans la liste des mots de 1942 il était considéré comme semi-définitif.

Dans le *Vocabulaire historique* nous trouvons donc des idées dépassées et des nouvelles perspectives, des récentes polémiques et même des vieux

18. M. BLOCH, *Écrire La Société féodale. Lettres à H. Berr*, Correspondance établie par Jacqueline Pluet-Despatin, Paris, IMEC, 1992, p. 84-85.

19. Louis-Philippe MAY, « Affranchissement au Moyen Âge et aux temps modernes », *RS*, IX, 2, 1935, p. 122-126.

contrastes, comme le débat provoqué par le projet d'article sur le mot « Loi » rédigé en 1928 par R. Bouvier²⁰. Après avoir parlé très en détail de la loi scientifique, il affirme que l'histoire, contrairement aux sciences de la nature, n'est pas une science de lois ; mais « dès que l'historien, dit Bouvier, s'élève au-dessus de la simple narration, dès qu'il cherche à expliquer les faits, à les rapprocher dans un effort de synthèse, il a affaire à des lois²¹ ». Mais il souligne que les historiens, contrairement aux sociologues, ont beaucoup de difficultés à retrouver des lois qui soient rigoureuses et fructueuses. Ce texte provoqua un renouveau de la vieille polémique sur le rôle de l'historien et sur celui du sociologue. Dans ses réflexions sur l'article de Bouvier, F. Morrow Fling affirme, à propos de la loi et de l'histoire, qu'on ne doit pas les accoupler, car, dit-il, la loi et l'histoire n'ont rien de commun²². L'histoire a pour but la synthèse de quelques-uns des faits du passé, synthèse qui est — à ce propos il est d'accord avec Berr — plus qu'une compilation ou une narration. Mais, alors que Berr avait affirmé que la synthèse historique doit chercher et trouver des lois, Fling pense que l'historien, en tant qu'historien, ne peut ni chercher ni trouver des lois. L'historien qui cherche des lois change de rôle, il devient sociologue :

« Au-dessus ou au-dessous ou au-delà de la synthèse historique, pour l'historien, comme historien, il n'y a pas de lois, il n'y a rien. Quand il est arrivé à la fin de la synthèse, l'historien est arrivé au bout du monde. Par l'emploi de la méthode historique on n'arrive jamais à une loi ; on n'arrive qu'à une synthèse historique. C'est tout, et, d'après moi, c'est beaucoup²³. »

Dans sa réponse dans le même numéro de la *Revue de synthèse historique*, Berr exposa de nouveau rapidement ses thèses sur le rapport entre l'histoire et les lois, sur le rôle des historiens et sur celui des sociologues, sur la synthèse historique, qu'il avait analysés et discutés très en détail dans *La Synthèse en histoire*²⁴ et dans la revue ; mais, à mon avis, il considère ces thèses suffisamment démontrées et il préfère indiquer par la collection « L'Évolution de l'humanité » la tentative de réaliser concrètement la synthèse historique.

5. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, je le disais tout à l'heure, le travail du *Vocabulaire historique* continua avec beaucoup de difficultés,

20. R. BOUVIER, « La notion de loi », *RSH*, XLV, 1928, p. 5-25.

21. *Ibid.*, p. 21.

22. Fred MORROW FLING, « La loi et l'histoire », *RSH*, XLVII, 1929, p. 5-11.

23. *Ibid.*, p. 9.

24. H. BERR, *La Synthèse en histoire*, Paris, F. Alcan, 1911.

de façon réduite, avec l'organisation des matériaux précédents et la préparation d'articles nouveaux, qui restèrent en grande partie inédits. Berr, avec l'aide de A.D. Tolédano et ensuite de Suzanne Delorme, fit beaucoup d'efforts pour poursuivre ce projet. Pendant cette période, les listes de mots se précisent ; Berr espère conclure, du moins la partie relative aux mots commençant par A, malgré l'urgence et les difficultés qui rendaient les textes plus synthétiques, les discussions des collaborateurs réunis dans le Comité du vendredi plus rares.

Au cours de ces années, nous trouvons nombre d'articles inédits très intéressants : tels le mot « Agnosticisme », rédigé par A. Koyré et révisé par R. Bouvier, le mot « Causalité », confié à G. Bachelard, ou les mots « Conte » et « Croyances », rédigés par A. Varagnac et A. Paul, qui témoignent de l'intérêt toujours vif pour l'anthropologie et le folklore²⁵.

Après la guerre, le projet fut progressivement mis de côté, et interrompu à la mort de Berr. Mais le dernier mot du *Vocabulaire*, « Atome », sans auteur ni date, mais postérieur à 1949, me semble très important. Après une brève présentation de l'atomisme, il y a une note sur la bombe atomique, qui montre l'angoisse sur l'avenir du monde à cause de cette arme meurtrière, qui semble être un aspect nouveau et terrible de la crise.

C'est l'urgence du présent qui s'exprime dans le dernier mot du *Vocabulaire historique*, expression d'une histoire toujours enracinée dans la vie des hommes.

25. Les articles inédits, dont certains sont très importants, sont analysés dans mon livre à paraître, cf. note p. 231.

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

Synthèse Collective en 100 Volumes de Luxe.
Dirigée par: HENRI BERR, Directeur de la Revue de Synthèse Historique
avec la collaboration de l'Élite des Savants Français -

Ed. MIGNOI Editeur PARIS

8 ANS DE CRÉDIT.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

valable seulement jusqu'à l'apparition du 1^{er} volume :

à remplir
signer et
adresser à

Je souscris (nom et prénom) :

profession ou qualité
rue

n°

Ville

Dept ou Pays

Bureau de Poste

Souscris à la collection "L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ" aux conditions ci-dessous :

A LA PREMIÈRE SECTION (26 volumes) (1) que je paie :

- au comptant** (2) en un (3) ci-joint de 81 francs -
à terme (2) en un (3) ci-joint de 6 francs et je
m'engage à payer le complément en 12 traites bimensuelles de 7 francs

AUX DEUX PREMIÈRES SECTIONS (51 volumes) (1) que je paie :

- au comptant** (2) en un (3) ci-joint de 81 francs et je
m'engage à payer le complément soit 76.50 à l'apparition du 26^e volume
à terme (2) en un (3) ci-joint de 7 francs et je
m'engage à payer le complément en 24 traites bimensuelles de 7 francs

A L'ŒUVRE COMPLETE (100 volumes + 1 vol. de Table soit 101 vol.) que je paie :

- au comptant** (2) en un (3) ci-joint de 81 francs et je
m'engage à payer le complément soit 216 francs comme suit : 76.50 à
l'apparition du 26^e volume, 72 francs à l'apparition du 51^e volume
et 67.50 à l'apparition du 76^e volume
à terme (2) en un (3) ci-joint de 8 francs et je
m'engage à payer le complément en 48 traites bimensuelles de 7 francs

Fait à

le

191

(1) Payez les sections non choisies.

(2) Payez le mode de paiement non choisi.

(3) Chèque ou mandat-poste.

Signature :